# Informations

PERMIS Voiture B



**VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS.**

Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ? Cette notice vous apporte l’essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : $nom\_responsable\_formation$

Téléphone : $telephone$

Email : $email$

Cachet de l’auto-école

|  |
| --- |
| Horaires d’ouverture |
| Lundi |
| Mardi |
| Mercredi |
| Jeudi |
| Vendredi |
| Samedi |

PLUSIEURS FILIERES possibles

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Apprentissage Anticipé de la conduite** | **Conduite Supervisée** | **B Traditionnel Boîte manuelle** | **B78**  **Boîte automatique** |
| **A partir de** | 15 ans | 18 ans | 18 ans | 18 ans |
| **Formation pratique minimum** | 20 heures | 20 heures | 20 heures | 13 heures |
| **Délai probatoire** | 2 ans | 3 ans | 3 ans | 3 ans |
| **Phase de conduite accompagnée** | Un rendez-vous  préalable  • Minimum 1 an et  3000 km de conduite  accompagnée  • Au moins 2 rendez-vous  pédagogiques | Un rendez-vous  préalable |  |  |

La formation THÉORIQUE

**LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D’UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.**

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l’école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

**L’entraînement au code est suivi :**

* Dans les locaux de l’école de conduite avec un support média, dans les locaux de l’école de conduite avec un enseignant,
* Via Internet,
* Autre (précisez) : .....................................................................................

**La formation théorique porte sur :**

* Les dispositions légales en matière de circulation routière.
* Le conducteur : les effets dus à une consommation d’alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l’influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs, etc.
* La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
* Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l’égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
* La réglementation générale : le transport d’un chargement et de personnes, la réglementation relative à l’obligation d’assurance et aux documents administratifs liés à l’utilisation du véhicule, etc.
* Les gestes de premiers secours.
* Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
* Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
* Les équipements de sécurité des véhicules.
* Les règles d’utilisation du véhicule en relation avec le respect de l’environnement.

# La formation PRATIQUE

**LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D’UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.**

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l’entourage et du mode de vie de l’élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l’auto-évaluation.

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences | Compétences associées |
| Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul | * Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. * Entrer, s’installer au poste de conduite et en sortir. * Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. * Démarrer et s’arrêter. * Doser l’accélération et le freinage à diverses allures. * Utiliser la boîte de vitesses. * Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. * Regarder autour de soi et avertir. * Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. |
| Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | * Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. * Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. * Adapter l’allure aux situations. * Tourner à droite et à gauche en agglomération. * Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. * Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. * S’arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. |
| Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | * Évaluer et maintenir les distances de sécurité. * Croiser, dépasser, être dépassé. * Passer des virages et conduire en déclivité. * Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. * S’insérer, circuler et sortir d’une voie rapide. * Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. * Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. * Conduire quand l’adhérence et la visibilité sont réduites. * Conduire à l’abord et dans la traversée d’ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ... |
| Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique | * Suivre un itinéraire de manière autonome. * Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. * Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. * Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : protéger, alerter, secourir. * Faire l’expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation…). * Avoir des notions sur l’entretien, le dépannage et les situations d’urgence. * Pratiquer l’écoconduite |

Les ÉPREUVES du permis BE

|  |  |
| --- | --- |
| ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE : LE CODE\* | * 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code. * Valable 5 ans ou 5 épreuves. |
| ÉPREUVE PRATIQUE | * 32 minutes. * Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. * Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. * Une question de vérification à l’intérieur ou à l’extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours. |

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.

\* Vous n’avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d’un autre permis depuis moins de 5 ans.

# Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.

Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **TARIFS  B  AAC  CS** | | | | | |
| **Evaluation de départ\*** | | | | | |
|  | Dénomination | Prix unitaire  € TTC | TVA\*\* | Volume | Montant TTC |
| **DIVERS** | Gestion de l’élève |  |  |  |  |
| Livret d’apprentissage |  |  |  |  |
| Ouvrage permis B |  |  |  |  |
| Autre |  |  |  |  |
| **FORMATION** | Théorie |  |  |  |  |
| Pratique |  |  |  |  |
| Simulateur |  |  |  |  |
| Frais d’accompagnement aux épreuves |  |  |  |  |
| Heures en supplément |  |  |  |  |
| **Ou FORFAIT** | | | | | |
| Montant total en € TTC | | | | |  |

\* Évaluation de départ : obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

\*\*1= Taux TVA réduit \*\*2= Taux TVA norma

La formation permis B fait l’objet d’un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l’arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.